

SANNOIS MAG

MENSUEL MUNICIPAL DE LA VILLE

www.ville-sannois.fr

// AVRIL 2022



GRAND ANGLE
PLACE À LA NATURE ! // P10

QUARTIERS // P. 9

FRESQUE ET PLANTATIONS PARTICIPATIVES

CULTURE // P. 16

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

PORTRAIT // P. 17

QUENTIN AMALOT



Formule classique :

13,90 € TTC

8,70 €
Après réduction d'impôt !

Potage
Entrée
Plat
Accompagnement
Fromage
Dessert
Pain

+1 € pour des repas médicaux
(Repas diabétiques / sans sel / texture mixée...)

Portage de repas à domicile

Nous contacter : 01 39 59 08 88
www.iroise-repas.fr

EHPAD les Jardins d'Iroise
47-57 bd Pasteur
95210 Saint-Gratien

services à la personne 50%

AGENCE DE LA CARE

GESTION - LOCATION - GARANTIE LOYÉS IMPAYÉS

VOUS AVEZ UN PROJET ?

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS
SANS TARDER

Ouvert du lundi au samedi
01 39 81 20 66

25 bd Charles de Gaulle
95110 SANNOIS
contact-agencedelagare@orange.fr



GARAGE LENICA

Agent Peugeot
Réparateur agréé

**MÉCANIQUE CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS**

01 39 81 11 11

5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

TONY MORENAS

COIFFEUR - VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15

4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS

Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

ASV

Nos qualifications :

Spécialiste des marques de chaudière :

VIESMANN **FRISQUET** **De Dietrich**

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu
Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-la-Forêt
Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91
Tél. : 01 39 32 96 71 • Email : asvstephanevue@gmail.com • www.societeasv.fr
www.facebook.com/asvstephanevue

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE // P.4-5

RETOUR EN IMAGES

ACTUS // P.6-7-8

- ANIMATIONS SENIORS
- STAGE MULTISPORT
- CHANTIERS TROCS
- LABELLISATION E3D DES ÉCOLES
- CAMÉRAS PIÉTONS POUR LA POLICE MUNICIPALE
- BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
- SOLIDARITÉ UKRAINE

QUARTIERS // P.9

FRESQUE ET PLANTATIONS PARTICIPATIVES

GRAND ANGLE // P.10-11-12-13

PLACE À LA NATURE !

CULTURE // P.14-15-16

- DANSE CONTEMPORAINE, THÉÂTRE MUSICAL, JAZZ ET CINÉMA AU CENTRE CYRANO
- ATELIERS, SPECTACLE MUSICAL, JEUX ET STAGES À LA MLA
- VISITES ET ATELIER AU MOULIN
- CONCERTS À L'EMB
- ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

PORTRAIT // P.17

- QUENTIN AMALOT, CHAMPION AUX ÉCHECS
- DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

EN BREF // P.19

INFORMATIONS DE VOTRE TERRITOIRE

AGENDA // P.20

LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

PRATIQUE // P.21

VIE COMMUNALE

TRIBUNES // P.22

EXPRESSION DES DIFFÉRENTS GROUPES

ÉDITEUR // MAIRIE DE SANNOIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION // BERNARD JAMET

RÉDACTRICE EN CHEF // BARBARA ZERBIB

RÉDACTION & PHOTOGRAPHIE // CORINNE GORDET, MARINE AMOSSÉ

ET MATHIEU AUCHER (KALÉIDO)

CONCEPTION & RÉALISATION // RDVA // DOMONT // 01 39 90 10 00 // WWW.RDVA.FR

IMPRESSION // RPS REPRO // SAINT-GRATIEN // 01 39 59 24 47 // WWW.RPS-IMPRIMERIE.FR

RÉGIE PUBLICITAIRE // GROUPE CMP // 06 70 21 07 12 // DAVID TIEFENBACH

DISTRIBUTION // SOCIÉTÉ CHAMPAR // 01 34 07 12 54 // JCHUBLER@CHAMPAR.COM

SITE INTERNET // www.ville-sannois.fr

DÉPÔT LÉGAL // Avril 2022 // 13 800 ex



10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org



//
**BERNARD
JAMET**
VOTRE MAIRE

CHÈRES SANNOISIENNES, CHERS SANNOISIENS,

Un jour que le grand Fausto Coppi pédalait le long de la Riviera italienne, il fut dépassé par une petite voiture dont le conducteur, ne le reconnaissant pas, se moqua de ce pauvre cycliste tout emmitoufflé dans ses habits d'hiver.

C'était la fin des années 50 ; le prix du litre d'essence était alors dérisoire ; le règne de la sacro-sainte « bagnole » commençait. Fausto était loin d'imaginer que soixante ans plus tard, le prix des carburants affolerait nos porte-monnaie au point de bousculer nos habitudes et nos certitudes.

Ne croyez pas que la crise des énergies fossiles est passagère. Bien sûr, la folle équipée guerrière du président Poutine n'est pas étrangère à l'inflation constatée à la pompe mais, soyons réalistes, elle n'est que le déclencheur d'une crise durable, donc incontournable.

Cela veut dire concrètement que nous devons très vite rompre avec les habitudes d'un passé définitivement révolu.

Un nouveau règne commence. Il ne sera pas absolu, mais il régentera la plupart de nos déplacements.

Désormais, à moins de vingt kilomètres de nos destinations, nous privilégierons la marche, la trottinette, la bicyclette, les transports en commun et la voiture électrique.

On n' imagine pas, aujourd'hui, les changements profonds que le développement de ces pratiques provoquera dans notre univers urbain.

D'ores et déjà, la ville de Sannois s'y prépare.

Après les superbes pistes cyclables qui agrémentent aujourd'hui, les boulevards De Gaulle et Gambetta, nous travaillons, sous l'égide du département, à créer d'autres pistes cyclables, notamment sur le boulevard Maurice Berteaux.

À cet égard, nous conserverons, comme un bien précieux, les magnifiques arbres qui jalonnent ce boulevard.

D'autre part, cette fois-ci avec le concours de l'agglomération du Val Parisien, l'année 2023 verra la rénovation totale de la place de la gare, avec une zone piétonne agrandie et un vélige de 200 places sécurisées.

Construire la ville de demain, c'est voir loin ; c'est savoir se détacher du confort de ses habitudes pour mieux libérer les énergies créatrices d'un monde plus respectueux de la nature, plus libre, tout simplement plus humain.

Alors, après avoir fredonné le mois dernier, « La vérité » avec Guy Béart, permettez-moi, ce mois-ci, d'aller « À bicyclette » avec Yves Montand, pour mieux apprécier, en ce mois d'avril, la « Douce France » du grand Charles Trenet.

Bien cordialement à vous,

PÊLE-MÊLE

Du 21 au 25/02

Stage multisport. Les jeunes Sannoisiens de 9 à 12 ans ont pu découvrir une dizaine d'activités sportives : escalade, biathlon, escrime, baseball, futsal, ultimate, volley, ping-pong, athlétisme natation... Pour clore cette semaine, les éducateurs sportifs ont remis un diplôme à chacun, validant leur participation à ce stage sportif.



Du 21 au 25/02

Stages à la MLA. Réalisation d'un film d'animation en famille, fabrication de marionnettes sur le thème du cirque et atelier sérigraphie : les activités créatives de la maison des loisirs et des arts ont ravi petits et grands.



Du 21/02 au 4/03

Activités à l'espace Samuel-Paty. L'Asie dans tous ses états était le thème des activités proposées aux enfants des accueils de loisirs maternel et élémentaire de l'espace Samuel-Paty pendant ces vacances.

Du 3
au 13/03

Solidarité avec l'Ukraine.

Afin d'apporter son soutien au peuple ukrainien, la ville de Sannois a organisé une collecte pour les Ukrainiens à laquelle les habitants ont répondu généreusement. Un premier convoi, coorganisé avec la ville de Saint-Leu-la-Forêt et des expatriés habitant le Val-d'Oise, est parti le dimanche 13 mars pour Sighetu Marmatiei en Roumanie avec, à son bord un des adjoints au maire et dix bénévoles. Le député roumain de la province et le maire attendaient le convoi.

Par ailleurs, depuis le 8 mars, l'hôtel de ville est pavoisé du drapeau ukrainien.



PÊLE-MÊLE



10/03

Commémoration.

Afin de célébrer l'anniversaire du soulèvement de Lhassa au Tibet qui a eu lieu le 10 mars 1959, l'hôtel de ville était pavoisé du drapeau du Tibet.



19/03

Commémoration. La cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie a été organisée au monument départemental en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, en présence des élus et des associations d'anciens combattants.

7/03

Diplômes du travail. La cérémonie de remise des diplômes d'honneur du travail s'est tenue à l'hôtel de ville, récompensant les Sannoisiens pour 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans de service.



14/03

Vernissage. Marie Poirier, autrice et illustratrice, proposait une exposition intitulée *La danse de Doris*, réalisée à partir de son album du même nom, à la maison des loisirs et des arts, du 14 mars au 1^{er} avril. Les illustrations ont été faites avec la technique du pochoir. L'occasion de voir aussi le travail des enfants qui ont participé avec elle à des ateliers dans le cadre de Danse à l'école.



22/03

Nouveaux habitants. Les nouveaux Sannoisiens ont été accueillis à l'hôtel de ville par le maire et les élus lors d'une réception en leur honneur.

ANIMATIONS SENIORS

CAFÉ DES SENIORS

Mercredi 6 avril
de 16h à 17h30

MAISON DE QUARTIER
PASTEUR
38, RUE ALPHONSE DUCHESNE
ENTRÉE LIBRE



CONFÉRENCES

Mardi 5 avril à 15h

Une vie de chien

Le chien est, avec le chat, l'animal de compagnie préféré des Français. De ses origines à l'histoire de sa domestication, vous apprendrez tout sur les chiens, leurs comportements, les différentes races et découvrirez un émouvant reportage sur le cimetière des chiens d'Asnières.

CENTRE CYRANO - SALLE N°6 (3^E ÉTAGE) - ENTRÉE LIBRE.

Jeudis 7 avril et 21 avril à 14h

Se déplacer en transports en commun à l'aide des nouvelles technologies

Vous vous familiariserez à l'utilisation des outils numériques appliqués à la mobilité :

- **7 avril** : l'utilisation des applications pour les transports en commun.
- **21 avril** : trajets longues distances, réserver un billet de train ou d'avion, mettre le billet sur le téléphone.

CENTRE CYRANO - SALLE N°6 (3^E ÉTAGE) - GRATUIT
ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ - INSCRIPTION AU CCAS

SORTIE

Mercredi 15 juin

Journée au Havre

Départ pour Le Havre, balade commentée en bateau et déjeuner dans un restaurant.

Visite guidée de la ville en autocar.

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE
JUSQU'AU 13 AVRIL
ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
26-28, AVENUE DAMIETTE - 01 39 98 35 00

SÉCURITÉ

DES CAMÉRAS-PIÉTONS POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE



Par arrêté préfectoral n°2022.0158 du 10 février 2022, le préfet du Val-d'Oise autorise la police municipale de Sannois à employer des caméras-piétons et à procéder à l'enregistrement audiovisuel de certaines de ses interventions.

Équipés de six caméras individuelles depuis le 11 mars, les agents de la police municipale peuvent procéder, en tout lieu, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions, lorsque se produit ou est susceptible de se produire un incident, en fonction des circonstances de l'intervention ou du comportement des personnes concernées.

L'usage des caméras-piétons vise à répondre à un besoin de sécurisation physique et juridique des agents lors de leurs interventions. Les traitements de données à caractère personnel provenant des caméras poursuivent trois finalités :

- La prévention des incidents au cours de leurs interventions ;
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves ;

- La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Les données collectées sont conservées six mois à compter du jour de l'enregistrement.

Les personnes habilitées à les consulter sont le responsable de la police municipale de Sannois et son adjoint ainsi que les agents de la police municipale individuellement désignés et habilités par le responsable du service.

Conformément aux dispositions de l'article R.241-15 du code de la Sécurité intérieure, vous disposez d'un droit d'accès qui s'exerce en écrivant à Monsieur le Maire - Hôtel de ville - Place du Général Leclerc - 95110 Sannois.

Dans un second temps, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL sur son site Internet ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3, place de Fontenoy - TSA 80715 75334 Paris CEDEX 07.

RENSEIGNEMENTS :
POLICE MUNICIPALE : 01 39 81 48 88

SUSPENSION DU PASS VACCINAL ET DU PORT DU MASQUE

Depuis le 14 mars, l'application du pass vaccinal est suspendue dans tous les endroits où il était exigé (lieux de loisirs et de culture, restaurants, bars, foires et salons). Le pass sanitaire restera toutefois en vigueur dans les établissements de santé, les maisons de retraites et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. Le port du masque ne sera plus obligatoire dans aucun lieu y compris

sur le lieu de travail et dans les salles de classe, à l'exception des transports collectifs dans lesquels il restera exigé jusqu'à nouvel ordre. Le port du masque reste toutefois recommandé pour les personnes positives et cas contacts à risque, les personnes symptomatiques et les professionnels de santé.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR WWW.GOUVERNEMENT.FR



CHANTIERS TROC

Pendant les vacances d'été, le service jeunesse organise, en partenariat avec les autres services de la ville, des chantiers troc à destination des 16-17 ans.

Durant les mois de juillet et d'août, les jeunes retenus participeront à des missions de rénovation, d'embellissement du patrimoine communal ou de tâches administratives.

Pour accompagner la démarche pédagogique de sensibilisation au goût de l'effort, les jeunes participants percevront une valorisation, dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal.

Cette valorisation permet l'accompagnement d'un projet de jeune (formation BAFA, permis de conduire ou inscription dans une école ou un club de sport). À défaut

de projet réalisable après le chantier troc, cette valorisation peut se faire sous forme de bons d'achat.

Avec ce dispositif, les jeunes découvrent le monde du travail et acquièrent de nouveaux savoir-faire. Cela leur permet également d'appréhender les démarches à effectuer pour trouver un emploi tels que la rédaction de CV, la lettre de motivation et l'entretien.

Les jeunes intéressés doivent adresser une lettre de motivation expliquant leur projet ainsi qu'un CV, au service enfance jeunesse. Les inscriptions sont ouvertes du 4 avril au 13 mai.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : SERVICE
ENFANCE JEUNESSE - 0139 98 20 79 - 06 21 92 87 69
J.MOURGUES@SANNOIS.FR

BRICOLAGE - JARDINAGE : OUI MAIS À QUELLE HEURE ?

Avec les beaux jours les activités de bricolage et de jardinage reprennent causant parfois des nuisances sonores. Un arrêté préfectoral a été pris le 28 avril 2009* concernant les bruits de voisinage. Ainsi, les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils

ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés par l'article 8 de l'arrêté*.

* L'arrêté n°2009-297 est consultable sur www.ville-sannois.fr/mon-cadre-de-vie/prevention-et-securite/la-legislation



FERMETURE DU CENTRE DE VACCINATION

Conformément à l'avis du préfet du Val-d'Oise, le centre de vaccination est fermé depuis le 30 mars dernier. Il aura permis que 56700 personnes soient vaccinées. Par ailleurs, tous les centres de vaccination du Val-d'Oise ont été fermés au 31 mars. En effet, le nombre

de rendez-vous pour la vaccination a fortement diminué notamment du fait de la prise en charge de la vaccination par les praticiens libéraux. Le centre médico-social va mettre en place des séances de vaccination à partir de début avril.

CENTRE MEDICO-SOCIAL - 46, BOULEVARD CHARLES DE GAULLE - 01 39 81 23 99

POUR LES LIEUX DE DÉPISTAGE, INFORMATIONS SUR

[HTTPS://WWW.VILLE-SANNOIS.FR/MON-CADRE-DE-VIE/CENTRE-DE-VACCINATION-ET-LIEUX-DE-DEPISTAGE](https://www.ville-sannois.fr/mon-cadre-de-vie/centre-de-vaccination-et-lieux-de-depistage)

EN BREF

JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION DIMANCHE 24 AVRIL À 11H



La cérémonie honorant la mémoire des victimes de la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale rendra hommage à leur sacrifice.

STÈLE DES FFI - PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS (RUE ROGER ET FÉLIX POZZI)

UTILISATION DE LA SUBVENTION POUR LE LIBAN PAR ACTED

Afin de s'associer à l'aide à apporter au Liban, suite à l'explosion survenue le 4 août 2020 ayant détruit la moitié de Beyrouth, la ville de Sannois a versé une subvention

exceptionnelle de 5000 € à ACTED, ONG française de solidarité internationale (délibération du conseil municipal du 24 septembre 2020).

Le soutien des élus franciliens a permis la réhabilitation de onze logements dans deux quartiers, le remplacement des équipements endommagés des services d'ophtalmologie et d'urologie d'un hôpital, l'installation d'éclairage public, la rénovation de trottoirs et façades ainsi que l'installation d'espaces verts dans un quartier de Beyrouth.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.ACTED.ORG



CRÉATION DE L'ASSOCIATION CŒUR UKRAINE



Afin d'organiser au mieux les collectes et le transport des dons vers les pays frontaliers de l'Ukraine, l'association Cœur Ukraine a été créée à Sannois. Après un premier transport de colis le 13 mars dernier, d'autres seront envisagés ultérieurement.

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES DONNS OU REJOINDRE L'ASSOCIATION EN TANT QUE BÉNÉVOLE POUR AIDER À LA LOGISTIQUE, VOUS POUVEZ ADRESSER UN COURRIEL À NICOLAS.FLAMANT@SANNOIS.FR

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



La Communauté d'agglomération Val Parisis équipe son territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables afin d'encourager la mobilité électrique des habitants.

À Sannois, on compte six bornes pour véhicules électriques situées :

- Parking du collège Jean Moulin, rue du Poirier Baron;
- Parking de l'allée de Cormeilles;
- Parking du stade Auguste Delaune, rue du Lieutenant Keiser;
- Parking de la gare au 4, place Salvador Allende;

• Parking de l'école Pasteur, boulevard Maurice Berteaux.

Chaque borne est équipée de deux points de charge (lente près des gares et accélérée en centre-ville) permettant à deux véhicules de se recharger en même temps.

Les bornes de recharge sont accessibles grâce à un badge à commander en ligne.

Les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables peuvent stationner gratuitement dans les secteurs de stationnement payant sur le territoire.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
WWW.VILLE-SANNOIS.FR/MON-CADRE-DE-VIE/DEPLACEMENTS/BORNES-VEHICULES-ELECTRIQUES

LABELLISATION E3D POUR TROIS ÉCOLES

Le 8 février dernier, les directrices des groupes scolaires Gambetta et Émile Roux et le directeur du groupe scolaire Belle Étoile ont reçu leur diplôme attestant de la labellisation E3D (École en démarche de développement durable) de leur établissement. Cette labellisation a été obtenue suite à la réalisation de projets tels que la lutte contre les discriminations, des actions de recyclage, des interventions citoyennes, des projets nature...

La cérémonie de remise des diplômes s'est tenue dans la salle du conseil municipal en présence du maire, d'élus, des services concernés ainsi que de l'inspectrice de l'Éducation nationale, du responsable du groupe départemental sciences et de la conseillère pédagogique de circonscription.

Félicitations à ces directeurs d'écoles pour cette démarche écocitoyenne !



INFOS FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante et menaçant de plus en plus la santé publique. Pourtant, il est tout à fait possible de limiter sa prolifération. Aussi, jusqu'au mois de mai, soyez très attentifs à la construction de leurs petits nids. Ils sont généralement suspendus dans des endroits protégés (sous les toits, dans les garages, granges, barbecues, sous les gouttières, les appentis, les cabanes à outils, le rebord des fenêtres, des vérandas ou des balcons). Ils ne comportent que quelques individus qui ne sont pas agressifs. Comme c'est un animal diurne, il faudra attendre la nuit (vers 21 h) pour décrocher et détruire le nid. Si la destruction intervient dans la journée, le risque est de supprimer un nid vide. Et la reproductrice ira construire un autre nid, plus loin.

Si vous apercevez un nid, contactez immédiatement votre référente de l'association Les amis des abeilles du Val-d'Oise avec, si possible, une photo. Vous pouvez également faire appel à des professionnels de destruction de nids de frelons ou de guêpes sur le site internet de FREDON Île-de-France.

RÉFÉRENTE FRELONS : VÉRONIQUE COHUET
 TÉL. 06 88 59 90 50 OU WWW.FREDONIDF.COM

EN BREF

STAGE MULTISPORT POUR LES 9-12 ANS DU 25 AU 29 AVRIL



Après le succès rencontré lors des précédentes vacances scolaires, le service des sports propose à nouveau un stage multisport aux jeunes de 9 à 12 ans, du lundi 25 au vendredi 29 avril, de 8h30 à 17h30.

Les trois éducateurs sportifs leur feront découvrir une dizaine de sports. Pour participer, il suffit de télécharger et de compléter le formulaire d'inscription en ligne sur www.ville-sannois.fr puis rendez-vous au service des sports pour finaliser son inscription.

Les inscriptions se feront à partir lundi 4 avril au service des sports sur dossier complet : certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (de moins de 6 mois) et justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Tarif : 60 € - Déjeuner et goûter à fournir

PROGRAMME DISPONIBLE SUR
WWW.VILLE-SANNOIS.FR OU À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.
 RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : SERVICE DES SPORTS - HÔTEL DE VILLE - 01 39 98 20 85
SPORTS@SANNOIS.FR

FRESQUE ET PLANTATIONS : LES HABITANTS SOIGNENT LEUR QUARTIER

En février et en mars, des familles et des jeunes du quartier Loges/Gambetta ont participé avec la ville à des opérations d'embellissement de l'espace Éliane Chouchena et du mail Paul Verlaine.



MOT DE L'ÉLUE



**CÉLIA
JACQUET-LÉGER**

ADJOINTE AU MAIRE
DÉLÉGUÉE À LA FAMILLE,
À L'ACTION SOCIALE,
AU HANDICAP, À
L'ACCESSIBILITÉ ET À LA SANTÉ

« L'objectif de ces actions est de rendre les habitants davantage acteurs de leur quartier en leur permettant de se mobiliser autour de projets participatifs dont ils sont bien souvent à l'initiative. Elles participent également à la création de lien social entre les familles ainsi qu'à l'animation et à l'embellissement du quartier. Nous ne sommes que les chefs d'orchestre des talents et envies des habitants. Bravo à tous ! »

Depuis quelques semaines, le parvis de l'espace Éliane Chouchena arbore un visage plus attrayant grâce à l'installation d'une fresque et à la plantation d'une cinquantaine d'arbustes. Des aménagements que l'on doit en grande partie aux habitants du quartier qui, pendant les vacances de février notamment, ont joué les artistes peintres et manié la bêche pour embellir les espaces extérieurs du site.

ATELIER DE STREET ART

La fresque qui orne désormais l'équipement public est le fruit d'un partenariat entre le service jeunesse du centre social et la maison des loisirs et des arts (MLA). Cette opération s'inscrit dans le projet Terrasses d'été qui vise à développer les actions en pied d'immeubles dans les quartiers. Encadrés par une animatrice plasticienne de la MLA, une quinzaine de jeunes Sannoisiens a bénéficié, en février, d'une initiation au street art à travers l'utilisation de peintures en bombe et de pochoirs. Un savoir-faire qu'ils ont ensuite mis à profit pour décorer trois panneaux installés à l'entrée du centre social. Au cours des prochaines semaines, de nouvelles créations, réalisées avec les familles fréquentant la structure, devraient venir enrichir ce beau projet participatif.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Cette création artistique s'est accompagnée, le 28 février, de la plantation de plusieurs dizaines d'arbustes dans les jardinières situées de part et d'autre de l'accès central du centre social ainsi qu'au pied du tilleul. Initiée par des habitants du quartier Loges/Gambetta désireux de verdir leur environnement, l'opération a mobilisé une trentaine de jeunes et de familles, ravis de pouvoir s'inscrire dans cette démarche citoyenne et environnementale. Pour mener cette action, les jardiniers en herbe ont bénéficié du soutien technique et des conseils du service des espaces verts. Après les avoir accompagnés pour sélectionner les plantes les mieux adaptées au terrain et à ses contraintes, les jardiniers de la ville sont intervenus le jour J pour préparer avec eux les sols, le matin, puis les aider à réaliser les plantations, mettre en place le paillage et arroser, l'après-midi. Les enfants du centre social ont également été mis à contribution en réalisant des plaquettes nominatives au pied des arbustes. Une bonne façon de les sensibiliser au respect des espaces verts, appuyée, lors de cette journée, par le discours pédagogique de la brigade verte.



INITIATION AU STREET ART

Venez réaliser une œuvre sur bois à l'aide de feutres à peinture, de pochoirs et de bombes aérosols !

Dans le cadre des Terrasses d'été, trois ateliers d'initiation à l'art urbain sont proposés en pied d'immeubles dans les quartiers Loges/Gambetta, Moulin et Les Carreaux.

- Lundi 25 avril de 14h30 à 17h30
Quartier Loges/Gambetta, square allée Pascal
- Mercredi 27 avril de 14h30 à 17h30
Quartier du Moulin, terrain multisport rue Albert Camus
- Jeudi 28 avril de 14h30 à 17h30
Quartier Les Carreaux, belvédère rue des Vignerons

OUVERT À TOUS - GRATUIT
RENSEIGNEMENTS : MLA - 01 34 11 30 78 OU
MLA.SANNOIS@WANADOO.FR

LE MAIL PAUL VERLAINE PLUS VERT

Dans la continuité des aménagements paysagers réalisés devant l'espace Éliane Chouchena, les habitants sont également intervenus en mars sur le mail Paul Verlaine suivant la même démarche. Après avoir choisi en amont les essences avec le service des espaces verts, ils se sont attelés à la préparation des sols et à la plantation des arbustes au pied des immeubles du mail.







NOTRE VILLE

PLACE À LA NATURE !

Avec l'arrivée du printemps, c'est toute la végétation qui s'éveille. Une nature sur laquelle veille avec soin le service des espaces verts pour lui permettre de se développer dans de bonnes conditions et offrir aux Sannoisiens un environnement agréable et protégé.

LE MOT DE L'ÉLU



**FRÉDÉRIC
PURGAL**

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

« Face au changement climatique dont on commence à voir les effets, il est essentiel de prendre sans délai le virage de la transition écologique et d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. C'est ce que nous avons commencé à faire à Sannois en supprimant les produits phytosanitaires de nos espaces verts au profit de méthodes mécaniques, en préservant et en renforçant notre patrimoine arboré via notamment la réalisation d'un diagnostic arboré et la plantation de nouveaux arbres ou encore en améliorant la perméabilité des sols. »

Square Jean Mermoz



Equipe des espaces verts rue du Maréchal Foch

Depuis quelques semaines, les espaces verts de Sannois se parent de nouvelles fleurs annonciatrices du printemps. Ce joli tableau qui fait aujourd'hui le bonheur des promeneurs, c'est en grande partie aux agents des espaces verts que nous le devons. Des agents qui, pendant tout l'hiver, ont œuvré dans les parcs et jardins de la ville pour les préparer au mieux à cette grande sortie printanière. Au programme : travaux de désherbage, taille des arbres et arbustes, et paillage des massifs à partir du broyage des bois et sapins collectés pendant l'hiver. Ce mulch 100 % local permet de limiter la pousse de mauvaises herbes et contribue à limiter les apports en eau en réduisant l'évaporation des sols. Pour protéger les végétaux, des ganivelles, sortes de petites barrières en bois, ont également été installées autour de plusieurs espaces verts.

L'hiver a aussi été mis à profit pour tailler les 2000 pieds de la vigne patrimoniale installée face au moulin et constituée à 75 % de chardonnay et à 25 % de pinot gris. Au cimetière, les agents sont intervenus pour nettoyer les allées engazonnées. Un travail essentiellement manuel qui est réalisé sans aucune utilisation de produit chimique, la ville ayant opté depuis plusieurs années maintenant pour le zéro phyto.

AUXILIAIRES À QUATRE PATTES

Pour l'aider dans ses travaux de désherbage et de tonte, la ville peut compter depuis 2019 sur de nouveaux renforts avec la venue de cinq brebis de race solognote. Installés d'avril à novembre sur un terrain communal situé rue des Moulins, les herbivores ont pour principale mission de lutter contre la prolifération de la renouée du Japon, une plante herbacée très invasive qui se développe principalement d'avril à octobre. En septembre, les moutons



Mulch autour des tilleuls à l'entrée du cimetière

devraient descendre jusqu'au square Jean Mermoz avant de remonter en octobre. Si cette forme d'éco-pâturage permet de réduire l'usage des moyens mécaniques et contribue au développement de la biodiversité, elle présente également un intérêt pédagogique pour les habitants et les écoliers.



Agropastoralisme : moutons et agneaux, rue des Moulins



Végétalisation du cimetière



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS : C'EST LE MOMENT DE PLANTER !

Comme chaque année, la ville organise le concours Villes et villages fleuris avec cinq catégories : maison avec jardin, immeuble collectif, balcon, terrasse ou fenêtre, établissement public et potager. L'occasion pour les habitants ayant la main verte d'illustrer leur savoir-faire et de valoriser leurs plus belles compositions florales et végétales.

POUR PARTICIPER, RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE LA NATURE ET DES FLEURS LE SAMEDI 21 MAI, OU EN MAIRIE POUR RETIRER LE COUPON D'INSCRIPTION. CELUI-CI SERA ÉGALEMENT DISPONIBLE EN TÉLÉCHARGEMENT SUR LE SITE DE LA VILLE. À RETOURNER AVANT LE VENDREDI 17 JUIN. REMISE DES PRIX LE VENDREDI 24 JUIN.



Plantations participatives mail Paul Verlaine avec le service des espaces verts



La vigne

DÉMINÉRALISATION DES SOLS AU PROFIT DE LA NATURE

Investie dans une démarche de développement durable et de préservation de l'environnement, la ville s'est engagée depuis quelques années dans un programme de perméabilisation des sols afin de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la végétation en milieu urbain. Outre les allées du cimetière et autour des tilleuls situés à l'entrée, des opérations similaires ont été réalisées au niveau du parking de la gare et de l'allée Arthur Rimbaud. Des projets sont également en cours, notamment rue du Lieutenant Keiser. Ce travail de déminéralisation s'accompagne aujourd'hui de la plantation de nouveaux végétaux, à l'image de la forêt Miyawaki installée au sein du groupe scolaire Gambetta. Tout récemment, les agents des espaces verts sont aussi intervenus avec les habitants du quartier Loges/Gambetta pour la végétalisation de plusieurs espaces verts, devant l'espace Éliane Chouchena ainsi qu'au mail Paul Verlaine (voir article page 9).



Plantations participatives devant l'espace Éliane Chouchena

PRÉSERVER LE PATRIMOINE ARBORÉ

La politique environnementale développée à Sannois accorde une attention toute particulière à la conservation des arbres communaux, éléments indispensables au bien-être, au cadre de vie des habitants et à la biodiversité locale. Afin de mieux connaître l'état de santé de ce patrimoine arboré et pouvoir mener des interventions adaptées, la ville a lancé en 2021 un diagnostic phytosanitaire des 3000 arbres de la commune. Après avoir répertorié et analysé les arbres situés dans l'enceinte des équipements publics (crèches, bâtiments scolaires, stades, gymnases...) et des squares, le service des espaces verts a réalisé, cet hiver, une étude portant sur les 2000 arbres installés dans l'espace public : rues, boulevards, avenues, résidences, mails et parkings extérieurs. Cette démarche de conservation s'accompagne aujourd'hui de nouvelles actions visant à mieux protéger ce patrimoine naturel :



Promenade des deux puits



Rue de la Horionne

suppression des tailles en rideau des arbres d'alignement, agrandissement des fosses de plantation, diversification des espèces plantées pour éviter la propagation des maladies et mise en place de mesures d'indemnisation et d'obligation de replantation d'arbres en cas d'abattage dans le cadre de projets immobiliers. Autant d'efforts entrepris en faveur de l'environnement que Sannois entend bien valoriser cet été lors du passage du jury du concours des villes et villages fleuris au cours duquel elle remettra en jeu son titre de Ville 3 fleurs, acquis depuis 2006.



SANNOIS SE DOTE D'UN CENTRE TECHNIQUE HORTICOLE

Afin d'améliorer les conditions d'intervention des agents des espaces verts, la ville va lancer, à l'automne, la construction d'un centre technique horticole. Installé rue de la Pointe Robert, ce nouvel équipement de 500 m² répartis sur deux niveaux et un garage, permettra aux équipes de travailler dans des conditions optimales. Il offrira également des espaces de stockage de matériel et des plantes mieux dimensionnées ainsi qu'une serre entièrement restaurée. Fin des travaux : septembre 2023.

Visuel à titre indicatif et non contractuel

LE MOT DE L'ÉLU



FRANÇOIS
FABRE

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA GESTION
DES DÉCHETS ET AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

« La préservation de l'environnement est au cœur de la politique de développement durable de Sannois. Elle s'accompagne aujourd'hui de nombreuses mesures visant notamment à réduire nos consommations énergétiques et nos déchets ainsi qu'à favoriser les mobilités douces. Ce n'est qu'au prix d'une politique ambitieuse et transversale impliquant tous les secteurs publics que nous réussirons à sauvegarder notre environnement... et donc notre cadre de vie. »

CENTRE CYRANO

DIMANCHE 3 AVRIL À 10H
DANSE CONTEMPORAINE POUR
LE JEUNE PUBLIC : « LA VAGUE »

Ce spectacle doux et poétique aborde les thèmes de la découverte du monde, de la force et de la puissance de la nature. Les mouettes, le sable, le soleil, le souffle du vent et le roulis des vagues sont autant d'images qui font naître de nouvelles émotions et initieront les tout-petits à l'art du mouvement

Dès 2 ans. Durée : 30 mn. Plein tarif : 7 €/adhérent : 6 €/Tarif - 26 ans : 5 € - Billetterie en ligne

VENDREDI 8 AVRIL À 20H30
THÉÂTRE MUSICAL
LES SEA GIRLS : « ANTHOLOGIE...
OU PRESQUE »

Les trois comédiennes et chanteuses interprètent quatorze chansons accompagnées par deux musiciens dans une mise en scène mêlant théâtre, humour et danse de cabaret.

Plein tarif : 28 €/Tarif réduit : 24 €

Adhérent : 20 €/Moins de 26 ans : 10 €/Moins de 13 ans : 5 € - Billetterie en ligne - Spectacle éligible au pass Culture pour les 18-20 ans

JEUDI 14 AVRIL DÈS 20H
MUSIQUE
JE DIS JAZZ : MEN IN BOP

Deux saxophones ténors se répondent : ce sont Olivier Defays et Philippe Chagne. Avec



Philippe Petit à l'orgue et Yves Nahon à la batterie, ils évoluent au sein de Men in Bop, une formation qui laisse la part belle à la spontanéité et au travail de l'écriture, dans la tradition du jazz des années 50/60. En partenariat avec l'association Puzzle

MERCREDI 27 AVRIL À 15H
CINÉMA EN VO (ARABE)
SOUS-TITRÉ FRANÇAIS - « WADJDA »

Wadjda, douze ans, habite en Arabie Saoudite et rêve de s'acheter un vélo. Mais, ils sont réservés aux hommes. Sa mère lui refuse l'argent pour cet achat. Elle décide de participer au concours de récitation coranique organisé par son école avec, pour le gagnant, la somme tant désirée.

En amont de la projection, court-métrage des élèves inscrits à Éducation à l'image.

À partir de 8 ans - Durée : 1h30 - Gratuit sur réservation - Billetterie en ligne.

Enfants accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

CENTRE CYRANO - PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
BILLETTERIE EN LIGNE SUR WWW.VILLE-SANNOIS.FR
SERVICE CULTUREL : 01 39 98 21 44 OU
CULTURE@SANNOIS.FR

MOULIN

DIMANCHE
3 AVRIL
DE 14H À 19H
VISITE GUIDÉE

Visite au cœur d'un authentique moulin du XVIII^e siècle où vous serez contés la vie et le travail d'un meunier en 1759.

Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €

Sannoisien : 2 €/Moins de 26 ans : gratuit

À 15H ET 16H30
ATELIER SPORT ET VENT
POUR LES 6-10 ANS

Fabrique et décore ton cerf-volant et découvre le phénomène du vent.

Maison du meunier - Tarif : 5 €

Réservation sur la billetterie en ligne

MOULIN ET MAISON DU MEUNIER
26, RUE DES MOULINS

STAGES MLA
DU 25 AU 29 AVRILDU LUNDI 25 AVRIL
AU VENDREDI 29 AVRIL
DE 10H À 11HARTISTES EN ÉVEIL
DRÔLE DE PRINTEMPS

Des activités créatives pour faire découvrir le modelage, la mosaïque, la composition de motifs et de couleurs sur un air printanier.

Avec Clarisse Liber

Pour les 3-5 ans - Sannoisien : 25 €

Non Sannoisien : 27,50 €

LUNDI 25 AVRIL, MARDI 26 AVRIL
ET MERCREDI 27 AVRIL DE 14H À 16HPOTERIE
LA VILLE DE TES RÊVES

Les architectes en herbe réaliseront plusieurs projets : une maison boîte et son jardin, un vase immeuble...

Avec Céline Tilliet

Pour les 7-12 ans - Sannoisien : 32,50 €

Non Sannoisien : 35 €

LUNDI 25, MERCREDI 27 ET JEUDI 28
DE 10H À 12H

INITIATION AU THÉÂTRE

Cet atelier s'adresse aux jeunes préparant le brevet pour avoir confiance en soi. À travers des jeux, ils aiguiseront leur talent de prise de parole en public, d'écoute et de travail d'équipe.

Avec Art & Prémices, Yoann Josefsberg

Pour les 10-15 ans - Sannoisien : 30 €

Non Sannoisien : 32,50 €

INITIATION AU STREET ART

Les 25, 27 et 28 avril dans les quartiers (voir en page 9)

Avec Elisa Caroli - Ouvert à tous - Gratuit

MAISON
DES LOISIRS ET DES ARTSSAMEDI 9 AVRIL DE 9H30 À 11H
SOPHROLOGIE

Atelier de relaxation

Avec Franca Truffier - À partir de 18 ans

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €

Non Sannoisien : 10 €

Activité éligible au Pass Culture :
tarif non Sannoisien

SAMEDI 9 AVRIL DE 14H À 17H30
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

La MLA et l'association Jeurêka invitent à une pause ludique autour des nouveaux jeux de société appelés aussi jeux de plateau. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Pour les familles - Entrée libre

SAMEDI 16 AVRIL DE 10H30 À 12H
ÉCRITURE DE HAÏKUS

Atelier d'écriture créative

Avec Céline Cohen

À partir de 18 ans - Tarifs : Sannoisien :

7,50 €/Non Sannoisien : 10 €

Activité éligible au Pass Culture :
tarif non Sannoisien

MERCREDI 20 AVRIL
DE 19H À 20H30
COSMÉTIQUES FAITS MAISON

Atelier d'initiation pour créer ton baume à lèvres et ton déodorant spray !

De 15 à 20 ans - Tarifs : Sannoisien : 7,50 €

Non Sannoisien : 10 €

Activité éligible au Pass Culture :
tarif non Sannoisien

DIMANCHE 24 AVRIL À 10H ET À 16H
SPECTACLE MUSICAL
« LOËLA »

Ceiba et Laura Caronni chantent en six langues sans micros et s'accompagnent de leurs instruments près des enfants. Des compositions pleines de poésie qui invitent au voyage les tout-petits, éveillent leurs sens et leur curiosité.

De 3 mois à 3 ans - Durée 30 mn

Tarifs : enfants : 5 € - Adhérent : 6 € Adulte : 7 €

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION À LA MAISON
DES LOISIRS ET DES ARTS : 01 34 11 30 78
OU MLA.SANNOIS@WANADOO.FR



EMB

**VENDREDI 1^{ER} AVRIL
À 20H30**

**ASCENDANT
VIERGE
+ VON BIKRÄV**

Ascendant vierge est le nouveau duo qui mélange techno et chant lyrique avec un côté gothique assumé. Von BIKRÄV démontre à travers ses sets et ses productions une énergie sauvage dans un style presque révolu : le gabber.

Tarifs : 12 €/10 €/8 €



© Alexi van Henneker

**VENDREDI 8 AVRIL
À 20H30**

**MANSFIELD.TYA + ZAHO DE
SAGAZAN**

Avec Monument Ordinaire, paru en février 2021, Mansfield.TYA réalise son cinquième album, à la mélancolie heureuse, pour célébrer l'amour de la vie. Zaho de Sagazan c'est une voix singulière et puissante, un timbre grave porté par des rythmes électroniques qui côtoient la techno berlinoise et l'electronica française.

Tarifs : 20 €/18 €/16 €



© Philippe Jarrigon

**SAMEDI 9 AVRIL
À 20H30**

**TREMPIN
MUSICAL**

Venez découvrir les groupes pré sélectionnés pour le tremplin lycéen, Les étoiles



lycéennes ! Les candidats feront découvrir leur musique à des professionnels. Le vainqueur pourra jouer sur scène, bénéficier de conseils et tentera de remporter sa place pour jouer au Festival Rock en Seine en août !

Entrée libre

**VENDREDI 15 AVRIL
À 20H30**

**JACQUES
+ MIEL DE
MONTAGNE**

Jacques fait de la techno transversale avec des heureux accidents sonores, des rythmes ou des mélodies au croisement de la techno et de la musique concrète. Pour son premier album, Miel de Montagne s'enfonce plus loin dans un décodage sans pression de son existence.

Tarifs : 18 €/16 €/14 €



© Alice Moité

**VENDREDI 22 AVRIL
À 20H30**

**MAKALA
+ EDGE**

Makala, qui chante sa liberté depuis toujours, défendra son nouvel album dès le printemps 2022. Offshore, le nouvel opus de Edge, s'échappe vers des rythmes plus dansants, des couleurs plus chaudes, ouvrant les portes d'un univers sonore plus lumineux.

Tarifs : 16 €/14 €/12 €



© DR

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.EMB-SANNOIS.ORG, SUR FACEBOOK
ET INSTAGRAM - EMB - 2, RUE DU PRÉSIDENT
GEORGES POMPIDOU - 0139 80 0139

FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL À CANDIDATURES

Le service culturel recherche des artistes bénévoles pour participer à la Fête de la musique, le mardi 21 juin de 18h à 22h. Envoyez vos liens audio et vidéo à culture@sannois.fr Règlement et fiche d'inscription sur www.ville-sannois.fr ou demande par mail à culture@sannois.fr ou au service culturel - 0139982144. **Fiche d'inscription à retourner avant le vendredi 29 avril.**



MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE
ANDRÉ-CANCELIER

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

EXPOSITION

« UN SIÈCLE DE CHANSON FRANÇAISE »

Découvrez les changements de la chanson française depuis plus d'un siècle (chanson réaliste, cabaret, auteurs-compositeurs-interprètes, mai 68, années 80...) et les interprètes la caractérisant.

Entrée libre

VENDREDI 1^{ER} AVRIL À 19H

SOIRÉE LUDO

Une soirée jeux de société avec l'association Jeuréka.

À partir de 10 ans - Entrée libre

MERCREDI 6 AVRIL À 10H30

COMPTINES ET FORMULETTES

Les mots s'envolent.

Pour les 0-3 ans - Sur réservation

MERCREDI 6 AVRIL À 16H

CLUB LECTURE

Échangez vos coups de cœur et découvrez ceux des autres.

À partir de 10 ans - Entrée libre

SAMEDI 9 AVRIL À 16H

SPECTACLE « CHANSONS DE POÈTES »

Thierry Leclerc interprétera des poèmes mis en chansons par de grands noms de la chanson française.

Pour ados et adultes - Sur réservation

MERCREDI 13 AVRIL À 15H

HISTOIRES « MYSTÈRE À LIRE »

À partir de 6 ans - Sur réservation

SAMEDI 16 AVRIL À 11H

LES PETITS ATELIERS DU SAVOIR

« L'Espagne, 1936-1939... prélude à une tragédie à venir »

Pour ados et adultes - Sur réservation

SAMEDI 16 AVRIL À 14H30

JEUX VIDÉO SUR PS4 VR

À partir de 10 ans - Sur réservation

MERCREDI 20 AVRIL À 10H30

HISTOIRES « IL ÉTAIT UNE FOIS »

Pour les 3-6 ans - Sur réservation

MERCREDI 20 AVRIL À 14H

LUDOMERCREDI

Pour jouer en famille à de nouveaux jeux de société.

À partir de 7 ans - Sur réservation

SAMEDI 23 AVRIL À 10H

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

Par Patrick Wartel

Pour ados et adultes - Sur réservation

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER - SQUARE JULES FERRY
0139 81 80 17 - MEDIATHEQUE.SANNOIS@VALPARISIS.FR
RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU SUR LE SITE
MEDIATHEQUESVALPARISIS.FR
ET SUR FACEBOOK/VALPARISISMEDIATHÈQUES

VERS UNE RÉHABILITATION EN PROFONDEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

La ville va lancer cet été un vaste chantier de restauration et de modernisation du bâtiment.
Objectif : rénover l'équipement sans en dénaturer l'identité.



Actuellement



Après travaux

Visuel à titre indicatif et non contractuel

Bien qu'elle ait conservé tout son charme, la villa Ribot, du nom d'Alexandre Ribot, ancien Premier ministre sous la III^e République, souffre aujourd'hui de l'usure du temps. Construite à la fin du XVIII^e siècle, la demeure qui abrite l'école de musique nécessite d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, indispensables pour permettre aux élèves et aux professeurs de l'école de continuer à pratiquer la musique dans de bonnes conditions.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Lancée en juillet prochain, la réhabilitation de l'équipement reposera sur un juste équilibre entre modernisation et conservation. Le chantier débutera par la reprise complète de la couverture du bâtiment et le reconditionnement de la charpente. Toutes les menuiseries extérieures seront également

changées au profit de nouvelles fenêtres en bois afin de conserver l'esthétique de l'édifice. Pour améliorer l'isolation et réduire les consommations d'énergie, toutes les vitres seront remplacées par du double vitrage et une pompe à chaleur sera installée. Ces travaux s'accompagneront d'une importante remise aux normes des réseaux électriques, de chauffage et de ventilation ainsi que du système de sécurité incendie. Le projet prévoit également la mise en accessibilité de l'ensemble de l'équipement. Pour faciliter l'accès aux étages des personnes à mobilité réduite, un ascenseur panoramique en verre sera notamment réalisé sur le mur pignon.

RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE

À l'intérieur, toutes les salles seront repeintes et auront de nouveaux revêtements

de sol. Les moulures et lustres qui habillent certaines pièces seront, en revanche, conservés tout comme l'escalier central et le parquet du rez-de-chaussée qui participent à l'identité du lieu. Quant à la véranda située à l'arrière, côté square, elle sera restaurée à l'identique.

Par ailleurs, une nouvelle salle sera créée à l'entresol et fera l'objet de travaux d'insonorisation au plafond, permettant la pratique d'instruments particulièrement sonores tels que la batterie. Outre donner une seconde jeunesse à l'école de musique tout en lui conservant son cachet, cette réhabilitation lui permettra aussi de développer et d'élargir les pratiques musicales. Pendant la durée des travaux qui s'étendra jusqu'à début 2023, les Sannoisiens pourront continuer à profiter du square Ribot qui restera ouvert.



MOT DE L'ÉLU

CLAUDE WILLIOT

1^{ER} ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ
AUX TRAVAUX ET À LA VOIRIE

« Avec une enveloppe de 1 370 000 euros TTC, la restauration et la modernisation de l'école de musique représentent un tiers du budget d'investissement annuel de la ville. Un effort important mais nécessaire qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité de préserver le patrimoine communal tout en offrant des équipements modernes au service des Sannoisiens. »



MOT DE L'ÉLU

LAURENT GORZA

ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA CULTURE ET
À LA VALORISATION DU PATRIMOINE

« L'école de musique constitue un pilier de la culture à Sannois. Cette réhabilitation en profondeur va lui permettre de poursuivre et d'élargir ses missions d'éducation et de formation musicale. Pour garantir la continuité des cours pendant les travaux, nous avons anticipé leur délocalisation avec la direction de l'équipement. Les élèves seront accueillis dans d'autres locaux à Sannois. »



QUENTIN AMALOT : EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉCHECS !

À tout juste 9 ans, Quentin Amalot enchaîne les titres aux échecs : le 30 janvier dernier il devenait champion du Val-d'Oise des moins de 10 ans et le 4 mars, il se qualifiait au championnat d'Île-de-France afin de participer au championnat de France du 19 au 24 avril prochains.

Une trajectoire sans faille pour ce jeune Sannoisien que rien ne prédestinait à jouer aux échecs. En effet, ses parents n'y jouant absolument pas, c'est lors d'un voyage chez sa tante, en Suisse, que Quentin découvre ce jeu de société avec elle. Une révélation ! Âgé de 5 ans, il intègre alors un club d'échecs à Argenteuil. Trois mois après, il participe au championnat du Val-d'Oise et se qualifie au championnat d'Île-de-France. Il rejoint alors le club d'échecs du Val Paris et s'entraîne alors à Franconville une

heure et demie par semaine. Avec la crise sanitaire, il participe aux championnats du Val-d'Oise en ligne, devient champion du Val-d'Oise de moins de 8 ans et participe au championnat d'Île-de-France en ligne. Il fait également partie de l'équipe nationale du club pour des compétitions à travers la France.

Avec ses dernières performances, Quentin Amalot vient, une nouvelle fois, de prouver son talent dans cette discipline. Un grand bravo pour ce jeune champion !

LE CLUB D'ÉCHECS DU VAL PARISIS EST PRÉSENT SUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION DU VAL PARISIS DANS NEUF SALLES COMMUNALES. LE CLUB COMPTE PLUS DE 350 ADHÉRENTS DONT 230 JEUNES DE TOUS NIVEAUX, DU DÉBUTANT AU JOUEUR ÉLITE. IL EXISTE NOTAMMENT UNE SECTION JEUNES À SANNOIS LE SAMEDI APRÈS-MIDI AU CENTRE CYRANO. POUR EN SAVOIR PLUS : JÉRÔME APPENDINO - 06 81 07 83 02 - WWW.VALPARISIS-ECHECS.FR

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : POURQUOI PAS VOUS ?

Avec 2732 interventions en 2021, le centre d'incendie et de secours de Sannois compte 19 pompiers professionnels et 32 pompiers volontaires. Cet effectif devant atteindre les 50 pompiers volontaires, le Lieutenant Benoît Ancelin, chef du centre, lance un appel aux Sannoisiennes et Sannoisiens qui souhaiteraient s'engager dans cette mission citoyenne.



Être sapeur-pompier volontaire c'est participer aux missions de sécurité civile : secours à la personne, lutte contre les incendies, protection des biens et de l'environnement..., sachant qu'il est désormais possible de s'engager uniquement pour le secours à la personne. C'est aussi s'investir durant son temps libre, en parallèle de son activité professionnelle ou de ses études, avec au moins 56 heures de disponibilité par mois. Pour cela, une indemnisation nette d'impôt est versée aux sapeurs-pompiers volontaires.

Lors du recrutement, un parcours de mise en situation (échelle, intervention en milieu enfumé...) et des tests sportifs évaluant la condition physique seront demandés mais pas de barème car « le plus important est le savoir-être » assure Benoît Ancelin. En effet, être sapeur-pompier c'est travailler en équipe et adhérer à des valeurs telles que le dévouement, l'entraide, l'altruisme, la tolérance et le respect.

Avec 33 jours de formation initiale, le sapeur-pompier volontaire aura ensuite une formation de maintien et de perfectionnement et un entraînement constant tout au long de son contrat qui, en général, est de cinq ans minimum. Alors, n'hésitez pas si cette mission citoyenne vous tente !

POUR CONNAÎTRE LES MODALITÉS D'ENGAGEMENT ET POSTULER EN TANT QUE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, CONSULTER LE SITE WWW.POMPIERS95.FR

Chambre Funéraire
Limite St-Gratien Argenteuil



*Les Pompes Funèbres Calas vous accueillent
face au cimetière d'Orgemont
47, rue de Maully - 95100 Argenteuil*

ASSISTANCE décès 24h/24
01 34 10 34 12
www.pompes-funebres-calas.fr

CALAS *Pompes Funèbres - Marbrerie*
de Père en Fils depuis 1956

AEC
 **SINOQUET**

*Votre électricien
Sannoisien & Ermontois*

- ✓ **ÉLECTRICITÉ**
- ✓ **INTERPHONE**
- ✓ **ALARME**
- ✓ **RÉSEAU INFORMATIQUE**



**DEVIS
• GRATUIT •**

Show room :
7 rue de la Somme - 95120 ERMONT
TÉL. 01 34 15 44 24
Mail : contact@aec95.fr

**L'aide
à domicile
sur-mesure**

**Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées**



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS





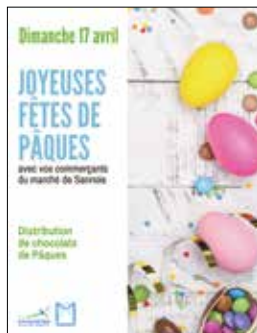
petits-fils.com

ANIMATION DE PÂQUES AU MARCHÉ

DIMANCHE 17 AVRIL DE 8H30 À 12H30

Les commerçants du marché fêteront Pâques. Pour l'occasion, des œufs en chocolat seront distribués aux clients, pour la joie des petits et des grands !

MARCHÉ DU CENTRE CYRANO - PARKING GRATUIT EN SOUS-SOL



MEET IN CLASS

En partenariat avec la ville de Sannois, Meet in class propose des stages intensifs pendant les vacances scolaires, du 25 avril au 6 mai. Les cours ont lieu à la maison de quartier Pasteur (36, rue Alphonse Duchesne), du lundi au vendredi de 9h à 13h.

INSCRIPTIONS SUR [HTTPS://WWW.MEETINCLASS.COM/SANNOIS](https://www.meetinclass.com/sannois)

JOURNÉE MONDIALE PARKINSON

LUNDI 11 AVRIL DE 14H À 18H

Que vous soyez malade ou aidant, participer à cette journée organisée par le groupement des parkinsoniens du Val-d'Oise à la salle des fêtes de Taverny (place Charles de Gaulle). Des soignants expliqueront leurs méthodes de soin auprès des parkinsoniens. Un fauteuil électrique d'un nouveau concept sera présenté.

RENSEIGNEMENTS : WWW.PARKINSON95.FR/
PARKINSON.VALDOISE@GMAIL.COM - 07 48 66 3116

VISIO-CONFÉRENCE SUR LE HANDICAP

LUNDI 4 AVRIL À 18H30

Catherine Dupont et Isabelle Laune-Arpin, Sannoisiennes elles-mêmes en situation de handicap, vous proposent d'échanger en visio-conférence, que vous soyez atteint d'un handicap, famille aidante ou simplement sensibilisé à cette problématique. Catherine, administrateur du CCAS, participe à la commission communale pour l'accessibilité. Isabelle a participé à la semaine olympique et paralympique dans les écoles élémentaires de Sannois.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE VOUS PRÉSENTER PAR MAIL SUR CONTACT.HANDISANNOIS@GMAIL.COM ET VOUS RECEVREZ LE LIEN DE CONNEXION

L'ÉCOLE DU CHAT À VOTRE SERVICE



La ville de Sannois a confié à l'École du chat libre du Paris la stérilisation et le tatouage des chats errants sur le territoire de la commune dont le financement sera assuré par l'État dans le cadre du plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie. Il est envisagé un effectif de 25 chats. L'École du chat prendra en charge les trappages, les relations avec le vétérinaire, la convalescence des animaux et leur remise en liberté sur le territoire après la stérilisation et le tatouage. Aussi, si vous trouvez ou si vous nourrissez un chat errant, n'hésitez pas à contacter l'École du chat afin d'organiser son trappage. Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

ÉCOLE DU CHAT LIBRE DU PARIS
CHATSDUPARIS@FREE.FR - [HTTP://CHATSDUPARIS.FR](http://CHATSDUPARIS.FR)

RÉSULTAT DU DON DE SANG DU 6 MARS

L'Établissement français du sang (EFS) remercie les personnes qui ont participé à la collecte de sang organisée à Sannois le 6 mars. Elle a permis d'accueillir 85 volontaires dont 8 nouveaux donneurs ; 75 personnes ont pu être prélevées suite à l'entretien avec le médecin. La prochaine collecte aura lieu le samedi 14 mai de 12h à 17h dans le préau de l'école Henri Dunant avec prise de rendez-vous sur mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr. POUR SAVOIR OÙ DONNER, RENDEZ-VOUS SUR DONDESANG.EFS.SANTE.FR OU SUR L'APPLI DON DE SANG.

SENIORS

ACCUEIL SANNOISIEN

MARDI 10 MAI

Visite de Gerberoy

Lors d'une balade pédestre, le guide vous emmènera à la découverte du passé historique de Gerberoy, classé parmi les plus beaux villages de France. Après le déjeuner, visite d'un jardin composé d'ifs monumentaux labellisés Arbres remarquables 2016 et Arbres de l'année 2017.

Prix : 80 € tout compris - Réservation à partir du mardi 12 avril

RENSEIGNEMENTS : 15, AVENUE DAMIETTE - 01 34 10 69 72
ACCUEIL.SANNOISIEN@ORANGE.FR
 PERMANENCES LE MARDI ET JEUDI DE 9H30 À 11H30

LES VACANCES DE LA VIE

MERCREDI 4 MAI

Journée à Chantilly

Le domaine de Chantilly vous propose la visite du château avec la collection de peintures anciennes et la visite des plus grandes écuries d'Europe. Le déjeuner sera pris à la capitainerie puis promenade dans le vaste parc.

Prix : 88 € - Réservation ouverte

VENREDI 17 JUIN

Sortie surprise

Journée vers une destination inconnue avec tombola gratuite sans aucun perdant.

Prix : 92 € - Réservation à partir du jeudi 7 avril

DU DIMANCHE 18 AU

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Voyage en Bretagne du nord

Découverte de la côte de granit rose, Dinard, Dinan, Saint-Brieuc, la baie du mont Saint-Michel, Dol-de-Bretagne, l'île de Bréhat, le cap Fréhel, le cap d'Erquy sans oublier une soirée folklorique bretonne et une soirée de fin de séjour ; le tout au départ d'un hôtel à Plérin-sur-mer.

Prix : 1280 € (transport en car et pension complète) - Réservation à partir du jeudi 21 avril

RENSEIGNEMENTS : FRANCIS GRAVELAT (PRÉSIDENT) AU
 01 30 25 22 40 OU 06 22 96 57 94 OU SUR
WWW.VACANCESDELAVIE.ORG OU
WWW.FACEBOOK.COM/LESVACANCESDELAVIE

COMMERCE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Bienvenue à Pierre Laporte, le nouveau propriétaire de la boulangerie-pâtisserie traiteur et snacking située au 6, boulevard Charles de Gaulle.

DU MARDI AU SAMEDI DE 7H À 20H ET DIMANCHE DE 7H À 13H30 - FERMÉ LE LUNDI - TÉL : 01 39 47 88 37

INFOS CPAM

Téléservice pour lister ses cas contacts

Ce téléservice permet à toute personne testée positive au Covid-19 de lister ses cas contacts en ligne en l'aidant à identifier sa période de contagiosité et les situations à risque. Il est accessible sur internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'assurance maladie pourra ainsi donner des consignes sanitaires personnalisées à ces personnes contacts et les aidera à organiser leur prise en charge.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONNECTEZ-VOUS SUR AMELI.FR.

VAL PARISIS

ATELIERS DES ESPACES EMPLOI

Envoyer sa e-candidature, valoriser son image, optimiser sa présentation professionnelle : les ateliers proposés par les espaces emploi de l'agglomération s'adressent aux personnes habitant le Val Parisien en recherche active d'emploi ou de formation.

LES THÈMES ET LES DATES SONT CONSULTABLES SUR
WWW.VALPARISIS.FR/ENTREPRENDRE/AGENDA

LE MEILLEUR DE VOS SORTIES

DU 1^{ER} AU 30/04

MÉDIATHÈQUE

**EXPOSITION
« UN SIÈCLE DE
CHANSON FRANÇAISE »**
Entrée libre

1^{ER}/04 // 19H

MÉDIATHÈQUE

**SOIRÉE JEUX
DE SOCIÉTÉ**

À partir de 10 ans - Entrée libre

1^{ER}/04 // 20H30

EMB

**CONCERT
D'ASCENDANT VIERGE
+ VON BIKRÄV**

Tarifs : 8 € à 12 €

3/04 // 10H

CENTRE CYRANO

**SPECTACLE
« LA VAGUE »**

Dès 2 ans - Billetterie en ligne

3/04 // DE 14H À 19H

MOULIN

VISITE GUIDÉE

Tarifs : gratuit à 3 €

3/04 // 15H ET 16H30

MAISON DU MEUNIER

ATELIER SPORT ET VENT

Pour les 6-10 ans - Tarif : 5 €
Billetterie en ligne

5/04 // 15H

ENTRE CYRANO

**CONFÉRENCE « UNE VIE
DE CHIEN »**

Pour seniors - Entrée libre

6/04 // 10H30

MÉDIATHÈQUE

**COMPTINES ET
FORMULETTES**

Pour les 0-3 ans - Sur réservation

6/04 // 16H

MÉDIATHÈQUE

CLUB LECTURE

À partir de 10 ans - Entrée libre

6/04 // 16H À 17H30

MAISON DE QUARTIER PASTEUR

CAFÉ DES SENIORS

Entrée libre

7/04 // 14H

CENTRE CYRANO

**CONFÉRENCE
« L'UTILISATION DES
APPLICATIONS POUR
LES TRANSPORTS EN
COMMUN »**

Pour seniors - Gratuit sur
inscription

8/04 // 20H30

CENTRE CYRANO

**THÉÂTRE MUSICAL
AVEC LES SEA GIRLS**

Billetterie en ligne.
Tarifs : 5 € à 28 €

8/04 // 20H30

EMB

**CONCERT DE
MANSFIELD. TYA
+ ZAHO DE SAGAZAN**

Tarifs : 16 € à 20 €

9/04 // DE 9H30 À 11H

MLA

ATELIER SOPHROLOGIE

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €

9/04 // DE 14H À 17H30

MLA

**APRÈS-MIDI JEUX DE
SOCIÉTÉ**

Pour les familles - Entrée libre

9/04 // 16H

MÉDIATHÈQUE

SPECTACLE

« CHANSONS DE POÈTES »

Pour ados et adultes
Sur réservation

9/04 // 20H30

EMB

TREMLIN MUSICAL

Entrée libre

13/04 // 15H

MÉDIATHÈQUE

**HISTOIRES « MYSTÈRES
À LIRE »**

À partir de 6 ans - Sur réservation

14/04 // DÈS 20H

CENTRE CYRANO

**JE DIS JAZZ
AVEC MEN IN BOP**

Entrée libre

15/04 // 20H30

EMB

**CONCERT DE JACQUES
+ MIEL DE MONTAGNE**

Tarifs : 14 € à 18 €

16/04 // DE 10H À 12H

MLA

**ATELIER D'ÉCRITURE
CRÉATIVE**

À partir de 18 ans

Tarifs : Sannoisien : 7,50 €
Non Sannoisien : 10 €

16/04 // 11H

MÉDIATHÈQUE

**LES PETITS ATELIERS
DU SAVOIR**

**« L'ESPAGNE, 1936-
1939... PRÉLUDE À UNE
TRAGÉDIE À VENIR »**

Pour ados et adultes
Sur réservation

16/04 // 14H30

MÉDIATHÈQUE

JEUX VIDÉO SUR PS4 VR

À partir de 10 ans
Sur réservation

17/04 // DE 8H30 À 12H30

MARCHÉ

ANIMATION DE PÂQUES

20/04 // 10H30

MÉDIATHÈQUE

**HISTOIRES
« IL ÉTAIT UNE FOIS »**

Pour les 3-6 ans - Sur réservation

20/04 // 14H

LUDOMERCREDI

**JEUX DE SOCIÉTÉ EN
FAMILLE**

À partir de 7 ans - Sur réservation

20/04 // DE 19H À 20H30

MLA

**ATELIER COSMÉTIQUES
FAITS MAISON**

De 15 à 20 ans - Tarifs : Sannoisien :
7,50 €/Non Sannoisien : 10 €

23/04 // 10H

MÉDIATHÈQUE

**ATELIER D'ÉCRITURE
CRÉATIVE**

Pour ados et adultes
Sur réservation

22/04 // 20H30

EMB

**CONCERT DE MALAKA
+ EDGE**

Tarifs : 12 € à 16 €

24/04 // 10H ET 16H

MLA

**SPECTACLE MUSICAL
« LOËLA »**

De 3 mois à 3 ans - Tarifs de 5 € à 7 €

24/04 // 11H

STÈLE DES FFI

**JOURNÉE DU SOUVENIR
POUR LES VICTIMES DE
LA DÉPORTATION**

Place du souvenir français (rue
Félix et Roger Pozzi)

DU 25 AU 29/04

MLA

**STAGES D'ACTIVITÉS
CRÉATIVES,
POTERIE ET THÉÂTRE**

Voir en page 14

**DU 25 AU 29/04
STAGE MULTISPORT**

Voir en page 7

**25, 27 ET 28/04
INITIATION AU STREET
ART**

Ouvert à tous - Gratuit
Voir en pages 9 et 14

27/04 // 15H

CENTRE CYRANO

Cinéma « Wadja »

À partir de 8 ans - Billetterie en
ligne

PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS!

Toutes les infos sur www.ville-sannois.fr



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Permanences le jeudi
De 17h à 18h30 // Sur rendez-vous
au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)

LES ÉLUS



MONSIEUR LE MAIRE

Bernard JAMET

Vice-président de la Communauté
d'agglomération Val Parisis

LES ADJOINTS AU MAIRE



Claude WILLIOT

1^{er} adjoint au maire
délégué aux travaux et
à la voirie



Célia JACQUET-LÉGER

2^e adjointe au maire
déléguée à la famille,
à l'action sociale,
au handicap, à l'accessibilité
et à la santé
Conseillère communautaire



Laurent GORZA

3^e adjoint au maire
délégué à la culture et à la
valorisation du patrimoine
Conseiller communautaire



Laurence TROUZIER-ÉVÊQUE

4^e adjointe au maire
déléguée à la sécurité,
à la tranquillité publique et la
prévention, à la circulation, au
stationnement, au transport
et aux affaires juridiques
Conseillère communautaire



Nicolas FLAMENT

5^e adjoint au maire
délégué à la
communication,
à la technologie de l'information
et du numérique et au
développement économique



Nasséra ABDELOUHAB

6^e adjointe au maire
déléguée à la population
et aux finances



Daniel PORTIER

7^e adjoint au maire
délégué au personnel
communal, au sport
et à la gestion des salles
Conseiller communautaire



Séverine CAMPAGNE

8^e adjointe au maire
déléguée à la jeunesse,
à la réussite citoyenne
et au périscolaire



Frédéric PURGAL

9^e adjoint au maire
délégué à la transition
écologique
Conseiller communautaire



Marie-Claude BRULÉ

10^e adjointe au maire
déléguée à l'éducation,
à la restauration scolaire
et à l'innovation pédagogique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS

Nathalie CAPBLANC

1^{ère} conseillère municipale
déléguée à l'habitat, aux
relations avec les bailleurs
et à la politique de la ville
Conseillère communautaire



François FABRE

2^e conseiller municipal
délégué à la gestion
des déchets et au
développement durable



Martine AUBIN

3^e conseillère municipale
déléguée à la lutte
contre les discriminations,
aux seniors et à la protection animale



Daniel GUEUDIN

4^e conseiller municipal
délégué aux commerces,
aux commémorations,
aux associations patriotiques
et aux cultes



Évelyne FAUCONNIER

5^e conseillère municipale
déléguée au cadre de vie
de la ville



Gabriel BOULIGNAC

6^e conseiller municipal
délégué à la démocratie
locale et participative



Agnès RICARD

7^e conseillère municipale
déléguée à la santé
Conseillère régionale



Liliane HELT

8^e conseillère municipale
déléguée aux collectifs
citoyens autour du
développement durable



Esaïe SAGBOHAN

9^e conseiller municipal
délégué à la solidarité

HORAIRES DE LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Place du Général Leclerc
BP 60088
95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00
Fax : 01 39 98 20 59

*Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 8 h 30 à 12 h
Fermé le mardi
après-midi*

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra
jeudi 7 avril à 20h.

Hôtel de ville
Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance du conseil communautaire se
tiendra **lundi 11 avril à 20h.**

Le Plessis-Bouchard

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous
connaître auprès de nos services pour pouvoir
assister à notre journée d'accueil.

Contactez le cabinet du maire sur
cabinet.du.maire@sannois.fr

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à
Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66)
avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.
Les dimanches et jours fériés, le nom des
pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de
toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert **le mardi, jeudi et dimanche
de 7h30 à 13h** et vous propose plusieurs commerces
de bouche : poissonniers, bouchers, charcutiers,
volailles, fromagers, primeurs...
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 30 40 12 12
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	08 36 68 99 33
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119

LA MAIRIE RECRUTE

Retrouvez toutes les offres d'emploi de
la ville de Sannois sur la page d'accueil
du site www.ville-sannois.fr



SI VOUS NE RECEVEZ PAS
VOTRE SANNOIS MAG NORMALEMENT
Contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50.

SANNOIS ENSEMBLE

Chères Sannoisiennes,
Chers Sannoisiens,

Une tribune sur les agents de la ville, ce n'est pas commun.
Pourtant vous les sollicitez ou les croisez régulièrement. Ces agents dépendent de la Fonction Publique Territoriale, créée en 1984, et sont fonctionnaires ou contractuels de droit privé.
J'en profite pour signaler le dévouement de chacun. Nous en prenons encore plus conscience après les événements que nous venons de subir. Les agents municipaux sont en première ligne dans l'exercice d'un service public. Nous pourrions avoir la même analyse pour tous les fonctionnaires d'ailleurs.

Il est bon de rappeler que la rémunération des fonctionnaires n'a pas évolué depuis plus de dix ans en raison du gel du point d'indice.

La faiblesse de la rémunération des agents, en plus d'impacter la capacité de la ville à recruter dans certains services, nous invite à une responsabilité sociétale plus large dans un moment de sortie de crise et de reprise de l'inflation.

La majorité municipale a donc décidé d'améliorer les conditions de travail, mais surtout, de revoir le régime indemnitaire de tous les agents. C'est le chantier RH de notre mandat. C'est un choix politique que nous assumons pleinement. C'est un travail de fond énorme qui permettra au plus bas salaire de finir le mois avec plus de sérénité.

Ce dossier n'est pas une chimère et nous allons le mettre en œuvre rapidement. Malgré une augmentation du point d'indice prévue cet été, l'Etat oublie depuis trop longtemps ses fonctionnaires. Aussi, nous essayons de pallier ce manque, à notre niveau, en toute humilité.

Daniel PORTIER

Adjoint au maire délégué au personnel, au sport et à la gestion des salles

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

Texte non parvenu

Yasmina SAÏDI
Marie-Evelyne CHRISTIN
Manuel LEGUEIL
François LAMARCHE
Benoît ZAMBUJO
Nicolas PONCHEL
Vos Élus Sannois au Cœur

LA GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ARRÊTONS LA GUERRE !

La décision prise par le gouvernement russe d'envahir l'Ukraine déclenche l'une des crises les plus graves que le continent européen ait connues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Nous condamnons sans réserve le choix de la guerre fait par Vladimir Poutine. Si l'on peut s'interroger sur l'élargissement de l'OTAN depuis la fin de la Guerre froide, on ne peut en aucun cas justifier la politique de force du pouvoir russe.

Nous exprimons toute notre solidarité avec la nation victime de ce conflit, à laquelle une aide humanitaire doit être apportée. À cet égard, nous nous félicitons que Sannois ait déjà pris des dispositions pour récolter des denrées, produits de première nécessité et d'hygiène, indispensables à la vie quotidienne. Merci aux Sannoisiennes et Sannoisiens pour leur générosité. Mais des communes de France s'honorent déjà d'accueillir des réfugiés, et Sannois devrait examiner cette possibilité, ainsi que l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'aide humanitaire.

La France doit proposer à l'ONU, de convoquer une conférence paneuropéenne extraordinaire, sur la paix et la sécurité collective, réunissant tous les États européens avec l'Ukraine et la Russie. Cette conférence serait chargée d'aboutir à un règlement négocié, permettant de rétablir une Ukraine libre d'un rapprochement avec l'union européenne ou la Russie, comme d'opter pour la neutralité. Elle serait aussi chargée d'ouvrir une perspective de sécurité durable en Europe, sur les bases des principes définis dans l'Acte final d'Helsinki et la Charte de Paris pour une nouvelle Europe.

C'est la seule solution pour faire prévaloir une logique de paix contre le bellicisme et l'égoïsme des puissances capitalistes.

De toute urgence, le cessez-le-feu et le retrait des troupes russes s'imposent !

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER
Conseillers municipaux

MAÇONNERIE

GROS-ŒUVRE

SECOND-ŒUVRE

TOUS CORPS D'ÉTAT

7, avenue des Cures - 95580 Andilly Tél : 01 34 17 47 40 - Fax : 01 39 59 62 14 www.philippong5.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

RÉSERVEZ
votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SANNOIS

Contact

David
Tiefenbach
06 70 21 07 12

cmp
Conseil • Marketing • Publicité
Régie publicitaire
de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

f t i
www.groupecmp.fr



AGENCE
DU

COLISEE
VENTES & LOCATIONS

Ventes - Locations immobilières

« Une agence qui tient ses promesses »
Bien vendu en 45 jours.

**Contactez-nous pour une estimation
dans la journée**



**NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE,
DES APPARTEMENTS ET MAISONS SUR SANNOIS**

Agence du Colisée

2 rue de Stalingrad - 95110 SANNOIS
Tél. : 01 39 82 63 14 - a@agencecolisee.fr
www.agencecolisee.fr

**EN AVANT LES JOURNÉES
PORTES OUVERTES ! À Sannois**

DU 6 AU 9 AVRIL

Venez visiter la résidence services
seniors sécurisée et conviviale de
Sannois et profiter
d'**1 mois de loyer offert***



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10
Résidence à Sannois :
15 rue du L^{nt} Keiser

(*) 4^{ème} mois de loyer offert: charges comprises (hors services pour toute promesse ou engagement signé du 06 au 09/04/2022 avec bail signé au plus tard le 31 mai 2022), non cumulable avec d'autres promotions.



Exprimez-vous
en toute liberté
Votez!

10 / 24 Élections
avril 2022 présidentielles

12 / 19 Élections
juin 2022 législatives